

## SEGUR/RIFSEEP AU CD31, STOP AUX INEGALITES

Un comparatif qui fait mal

Lors du Comité Social Territorial du 14 février 2023, les élus et l'administration ont voté **CONTRE** l'élargissement du SEGUR et ont refusé de rouvrir les négociations affirmant que c'était un **choix politique**.

Monsieur le Président, votre choix n'est ni **égalitaire** ni **valorisant**. Nous ne comprenons pas votre choix. Beaucoup d'autres collectivités ont fait le nécessaire pour leurs agents publics, pourquoi pas vous ? Votre refus de dialoguer et de négocier est décevant. Nous attendons plus et mieux des choix politiques que vous faites.

Tableau comparatif CD 31/CD 34 concernant la mise en œuvre du SEGUR (CTI et PRIMES).

CD 34		CD 31	
CTI	PRIME (=IFSE)	CTI	PRIME (=IFSE)
237,65 € bruts mensuels, rétroactifs au 01/04/2022, sans délibération	3 Montants différents suite à délibération de la collectivité : <b>517€ ; 237,65€ ; 100€</b>	237,65 € bruts mensuels	4 montants arbitrés par la collectivité non encore délibérés : <b>517€ ; 237,65€ ; 119€ ; 60€</b> .
Crèches auxiliaires de puéricultures, Assistantes sociales du personnel Psychologues du travail		Crèches auxiliaires de puéricultures : <b>0 €</b> AS personnel : <b>0€</b> Psychologue du travail : <b>0€</b>	Crèches auxiliaires de puéricultures : <b>0 €</b> <b>119 €</b> brut mensuel <b>0 €</b> pour la psychologue du travail
DGA solidarité ASE, cadres territoriaux de santé ,CSE, puéricultrices, TISF, infirmiers territoriaux de la PMI, sage-femme, psychologues	Les administratifs de la DGA solidarité : MDPH, chauffeurs ASE, agents de propreté et de restauration petite enfance, crèche : <b>100 € bruts</b>	La DGD solidarité ASE, cadres territoriaux de santé, CSE, puéricultrices, TISF, sage-femme, psychologues.	<b>60 €</b> brut pour les administratifs MDS, chauffeurs ASE et MDPH (sauf 34 agents = 0€)  <b>0 €</b> pour agent de propreté et de restauration petite enfance  <b>237.65 €</b> brut mensuel Pour les IDE

	Référents ASSFAM : <b>237,65€</b> Ergothérapeutes : <b>237,65€</b>		<b>0 €</b> pour référents ASSFAM <b>119€</b> pour les ergothérapeutes <b>119€</b> pour les ATI et référents logement
	Tous les Médecins de la collectivité : <b>517€</b>		<b>517€</b> pour les médecins PMI <b>237,65€</b> pour les autres médecins (MAMS, MDPH)
	<b>100 €</b> Cadres DGA RH <b>100 €</b> accompagnement parcours professionnel. <b>100 €</b> Cadres solidarité		<b>0€</b> pour les cadres DGA RH <b>0€</b> accompagnement professionnel <b>60€</b> pour les cadres solidarité
	<b>100€</b> brut mensuel ASSFAM		<b>0€</b> pour les ASSFAM

**TOTAL CD 34 : 2098** agents concernés soit **5,3M** d'€ / an et 8,7M d'€ en 2023 car effet rétroactif au 01/04/2022.

**TOTAL CD 31 : 1600** agents concernés soit **4,86M** d'€/ an, laissant sur le carreau environ 300 agents.

APPEL à tous les oubliés du SEGUR et les déçus du RIFSEEP (non attribué à hauteur de l'engagement soit 60 € bruts ), **VENEZ toutes et tous** pour **NOUS** mobiliser tous ensemble à la journée de grève du 9 mars 2023, journée de grève intersyndicale pour revendiquer une augmentation de notre pouvoir d'achat (primes des 500€, 100€ mensuel minimum net d'augmentation de RIFSEEP).

Le **syndicat FOCD31**, demande la réouverture des négociations sur le **périmètre du SEGUR** et sur les **montants des primes SEGUR**. L'octroi de la prime des 500€ et du RIFSEEP pour un montant de 100€ net minimum pour tous les agents de la collectivité est un vrai combat que nous n'abandonnerons pas.